

COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE

DU 30/04/2020 :

« COVID-19 »

Une audio conférence s'est déroulée ce jour entre la Direction et les organisations syndicales du département. Vous trouverez ci-dessous les points abordés lors de cette audioconférence.

La Direction fait un état des effectifs sur notre DDFiP pour la journée du **29 avril 2020** :

- 498 agent·es sont concerné·es par le Protocole de Continuité de l'Activité (PCA) ;
- 321 agent·es étaient présent·es dans les services sur les 1433 agent·es ;
- 218 agent·es sur le PCA sont amené·es à exercer leurs missions à domicile ;
- 307 agent·es sont en télétravail pour des missions prioritaires et non prioritaires (brigade et huissiers) ;
- 17 agent·es exercent une activité professionnelle mais sans équipement de télétravail ;
- 499 agent·es sont en Autorisations Spéciales d'Absences ;
- 13 cas avérés/suspectés à la DDFiP77.
- le taux de présentiel en SIP était de 32 %.

Les statistiques changent tous les jours, car il y a un roulement dans les effectifs, il est difficile de figer une situation.

Une audioconférence qui peut se résumer ainsi : beaucoup de questions et très peu de réponses précises.

La situation de flou général est également de mise à la DGFIP, peu d'éléments concrets sur l'après 11 mai sortent de cette réunion.

La Direction espère pouvoir nous apporter des éléments plus précis le 7 mai. Nous remarquons bien que le timing est très serré. Solidaires Finances Publiques n'a pas manqué de mettre en avant l'inquiétude et l'anxiété générés par cette situation liés au manque d'information, de moyens, et de pression au travail venant s'ajouter à la crise sanitaire à laquelle nous sommes toutes et tous confrontés.

Solidaires Finances Publiques conseille à l'ensemble des agent·es à faire remonter toute situation non conforme au protocole sanitaire au service RH.

Présence dans les services : Nous avons constaté une forte augmentation de la présence dans les services : plus d'une centaine d'agent·es en plus durant les 15 derniers jours. Sur la seule journée du lundi 27 avril, 85 agents·es hors PCA sont présent·es dans les services, la reprise d'activité a-t-elle déjà commencé à la DDFIP 77 ? Sommes-nous sur ce point également une direction expérimentatrice ? Pouvez-vous nous indiquer dans quels services ces retours ont lieu ? Pouvez-vous nous assurer que les mesures de sécurité sont respectées ?

La Direction nous envoie le présentiel global et selon elle, les chiffres n'augmentent plus. Elle ne souhaite pas nous envoyer d'autres statistiques que celles que nous recevons déjà quotidiennement.

Aucun service n'est complet. Cette augmentation concerne des agent·es qui sont revenus sur la base du volontariat.

Campagne IR : Nous nous permettons de revenir sur un sujet déjà évoqué lors de l'audioconférence précédente, nous souhaitons que vous adressiez un message à l'ensemble des responsables de SIP afin qu'aucune pression statistique ne soit mise sur les agent·es durant cette campagne en termes de saisie, réponses aux e-contact, rapidité de réponse au téléphone... Pour reprendre les mots de Messieurs Darmanin et Dussopt dans leur adresse aux agent·es du 2 avril dernier : « Une nouvelle fois, les agents du ministère de l'action et des comptes publics font preuve, depuis le début de la crise, de leur exemplarité, et d'un engagement sans faille, qu'il s'agisse

d'apporter une réponse d'urgence et d'ampleur à la crise économique que nous connaissons ou bien de continuer à assurer les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'État et des services publics partout sur le territoire. ». Cette expression montre bien la reconnaissance de l'engagement des agent·es de la DGFIP par nos ministres. Il en va donc de soi qu'il n'y a pas la nécessité de rajouter une pression quotidienne aux agent·es durant cette campagne si particulière qui viendrait se greffer au contexte suffisamment anxiogène que nous traversons actuellement. Nous tenons à vous alerter sur ce sujet, de nombreux agent·es se posent la question de savoir s'il·elles sortiront indemne psychologiquement de cette période.

La Direction reconnaît être très exigeante au niveau des agent·es. Elle rappelle que nous sommes fonctionnaires et nous devons comme tout fonctionnaire réaliser les tâches qui nous incombent.

Il n'y a pas eu de signalement auprès de la Direction sur d'éventuelles pressions mise sur les agent·es quant au travail fourni ou à la nécessité de revenir en présentiel.

Solidaires Finances Publiques 77 invite donc les agent·es qui subissent des pressions sur les statistiques durant cette campagne particulière à prendre contact avec le service RH.

• Nous souhaiterions connaître le nombre d'agent·es empêché·es pour garde d'enfants ou fragilité affecté·es en SIP.

Au 29/04/2020, il y avait 35 agent·es affecté·es en SIP en ASA pour garde d'enfants et 34 agent·es en ASA pour fragilité.

• Télétravail et ASA : Certains collègues en ASA ou en présentiel sur roulement, télétravaillent sans équipement de télétravailleur·euses. Solidaires Finances Publiques demande à ce que ces journées de « télétravail » soient codifiées comme telle dans Sirhius. Par exemple pour les SIP et PCRP, les agent·es qui sont actuellement en ASA ont été contacté·es par leurs chef·fes de service qui leur ont annoncé qu'ils pouvaient s'ils le souhaitaient accéder à e-contact depuis leur ordinateur personnel afin de traiter les e-contacts tout en restant en ASA. Pour Solidaires Finances Publiques cette situation est inadmissible.

Pour la direction pas de soucis, l'agent·e qui télétravaille sur la base du volontariat sans équipement de télétravailleur·euses, peut être passé en télétravail. C'est au chef de service de quantifier la quotité de travail qu'il estime avoir été effectuée par l'agent·e.

Par ailleurs, la Direction indique qu'une étude est menée par la DG sur l'utilisation des ordinateurs personnels et met en garde sur les risques de sécurité. La DG menace de refuser l'accès au télétravail si les ordinateurs personnels ne sont pas équipés de Windows 10. Sur la DDFIP 77, 90 % des agent·es dans cette situation sont sous Windows 7 ou Vista.

Des pistes de réflexion se portent pour amener chez soi la base de son ordinateur professionnel. Des difficultés subsistent notamment sur les problèmes de connexion, car il est impossible de se connecter en wi-fi. Une audience a lieu cet après-midi entre la Direction et le Directeur de la DISI sur ce sujet.

• Jours ARTT : Les agent·es retraits en 2020 ont des congés proratisés, qu'en sera-t-il du prélèvement des jours ARTT pour ces collègues, y aura-t-il également un prorata d'effectuer ou se verront-ils prélever de 5 jours s'ils ont été absent·es sur toute la période du 16 mars au 16 avril ?

Le dispositif de prélèvement de jours de congés est prévu pour deux mois (du 16 mars au 23 mai), pour le moment il n'est pas prévu qu'il soit reconductible.

Les agent·es retraits en 2020 sont actifs pendant la période, il·elles seront donc concerné·es par le prélèvement de jours ARTT. En cas de difficulté, selon les situations individuelles, la Direction a rappelé que ces agent·es peuvent contacter le service RH.

• Congés 2019 : Nous revenons de nouveau sur ce sujet, car des informations différentes circulent au sein de la DDFIP 77. Lors de l'audioconférence du 16 avril, vous nous avez informé que la DGAFP a décidé que l'ensemble des jours de report 2019 non consommé allait être versé sur le CET des agent·es. Puis nous apprenons que la Direction demande aux agent·es de déposer leurs reports 2019 avant le 5 mai pour ne pas les perdre car aucune décision officielle n'a été prise. Qu'en est-il sur ce sujet ?

La Direction n'a toujours pas de nouvelles officielles sur ce sujet. Selon la Direction, les jours posés durant la période viendront en déduction des jours éventuellement prélevés donc autant les prendre actuellement.

- **Déconfinement :**

- **Après le 11 mai, pour les agent·es ayant des enfants, certains auront des rentrées différées, d'autres ne remettront pas leurs enfants à l'école, quel dispositif est prévu ?**

- **Après le 11 mai qu'est-il prévu pour les personnes fragiles ?**

La date du 11 mai représente le début du retour dans les services, mais ce retour se fera en plusieurs vagues, avec une reprise progressive de l'activité. La note nationale devrait parvenir à la Direction en début de semaine prochaine.

Pour les gardes d'enfants, si l'école des enfants est ouverte, les agent·es devront revenir au travail. Si la reprise de l'école impose des contraintes, des roulements pour la présence des enfants l'agent·e pourra rester en garde d'enfants avec une attestation de l'école mentionnant les jours de non présence de l'enfant. (21 agent·es sur le PCA sont en ASA pour garde d'enfants et non équipés en télétravail).

L'état d'urgence sanitaire est prolongé jusqu'au 23 juillet 2020. La Direction pense que les personnes en autorisation d'absence pour fragilité resteront en autorisation d'absence jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Sur les 144 agent·es en ASA pour fragilité, 15 sont sur le PCA et non équipés en télétravail. La Direction envisage d'équiper ces agent·es afin qu'ils puissent reprendre leur activité.

Les télétravailleurs continueront de télétravailler au moins jusqu'au 23 juin.

- **Accueil du public : Lors de l'audioconférence du 27 avril avec les organisations syndicales, la Direction Générale a laissé entrevoir un accueil du public sur rendez-vous dès le 11 mai si et seulement si les conditions sanitaires sont au rendez-vous et bien au rendez-vous dans toutes leurs dimensions. Nous vous rappelons que pour Solidaires Finances Publiques l'objectif prioritaire durant la période doit être la protection des agent·es, du public et lutter contre la pandémie. Solidaires Finances Publiques s'opposera donc à toute réouverture au public si l'ensemble des conditions sanitaires ne sont pas réunies.**

Pour le moment la Direction ne sait pas si à partir du 11 mai les accueils seront rouverts, si nous rouvrirons les accueils sur rendez-vous. Les 40 séparations plastiques vont être installées à partir de la semaine prochaine, au niveau des bornes d'accueil et des boxes pour permettre une réouverture de l'accueil sur rendez-vous si cette décision est prise.

Dans les conditions actuelles il est hors de question de faire rentrer le public dans nos locaux.

Solidaires Finances Publiques s'est fait confirmer que les chefs de service n'avaient pas ouvert l'accès à la prise de rendez-vous physique via le site internet.

- **Sur le centre des Finances Publiques de Montereau, il y a la présence des OPH qui encaissent les loyers, ce service rouvrira-t-il le 11 mai ?**

C'est une situation complexe. La Direction n'a pas d'information sur ce sujet. Cette situation devra être éclaircie.

- **SIA : Ce service RH a compétence nationale est fermé en présentiel depuis le début de la période de confinement, seulement 7 agent·es et 3 encadrants sont en télétravail sur une totalité de 47 agent·es (donc 37 agent·es sont en ASA30 depuis maintenant presque 2 mois), par manque de moyens pour effectuer le télétravail, voilà un exemple supplémentaire de situation subie par les agent·es et nous ne parlerons même pas des impacts pour le futur (congés...). La reprise d'activité dans les services va amener son lot de questions donc une augmentation de la charge de travail. Dû à ce manque de moyens, si l'agent·e le souhaite, est-il envisagé à minima une utilisation de l'outil OGD depuis un PC privé ? Une dotation d'ordinateurs est-elle prévue ? Il est inadmissible qu'un service, se voulant la vitrine des RH nationales se retrouve dans une telle situation. De plus cette situation pourrait durer encore un moment lors du déconfinement avec l'application des mesures de distanciation sociale notamment. En effet, ce service est composé de 3 grands open space avec 4 marguerites par espace toutes occupées. Se pose également la question de la restauration puisqu'un seul espace de restauration très restreint est à la disposition des agent·es. Comment la reprise d'activité est-elle envisagée au SIA ?**

La Direction nous informe que les collègues en télétravail vont être laissés en télétravail. En temps normal, l'effectif présent sur ce service est de 60 %.

Dans l'ensemble des services, lorsque la distanciation sociale ne sera pas possible, la Direction a la possibilité de commander des séparateurs en plastique supplémentaires pour poser sur les bureaux.

La Direction ne sait pas si cela est techniquement possible. Apparemment l'outil OGD ne peut pas être

accessible via la PIGP.

La Direction ne sait pas encore comment sera organisée la reprise d'activité sur ce service.

- **Mutations : La DG a annoncé respecter ses engagements sur les mouvements, pouvez-vous nous indiquer le calendrier pour la DDFiP77 ?**

La campagne locale va être très compliquée, elle s'effectuera entre la mi-juin et la mi-juillet. Les délais vont être raccourcis pour la connexion à l'appliquetif ALOA. La Direction va faire un message pour que les agent·es commencent déjà à réfléchir à ce qu'ils souhaitent faire comme demande. Les courriers sont déjà prêts pour les agent·es ALD et ceux qui ont une suppression de poste.

- **Les masques : Pour Solidaires Finances Publiques, la santé et la sécurité des agent·es sont les priorités dans la période ainsi nous souhaitons que la DDFiP mette à disposition de chaque agent·e présent·e dans les services des masques. La pandémie est toujours là et sera toujours là après le 11 mai, c'est un enjeu sanitaire que de la stopper, la DDFiP doit s'en donner les moyens « coûte que coûte », la vie des agent·es dépend de la santé des autres.**

La DGFIP n'a plus la possibilité de commander des masques, c'est le ministère de l'intérieur via les préfets qui a été habilité par le Premier Ministre pour l'ensemble des fonctionnaires d'État. La Direction s'attend à être contactée dans les jours qui viennent par la préfecture afin de pouvoir commander des masques notamment pour les agent·es qui prennent les transports. À l'heure actuelle il ne reste que 700 masques à la DDFiP 77 en réserve.

La doctrine officielle rappelée par le Premier Ministre est : pas de port de masque dans les bâtiments publics hors accueil du public.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que M. Dussopt a annoncé le 28 avril lors d'un échange avec les organisations syndicales que l'administration devra être en capacité de fournir un masque aux agents qui le souhaitent.

- **Les Berkani/agent·es de ménage: Solidaires Finances Publiques avait déjà évoqué la piste lors de la mise en place du ménage renforcé, quel dispositif sera mis en place pour ces agent·es face à la surcharge de travail actuel, avec tous les dangers qu'il comporte ? Dans un souci d'équité par rapport au prestataire externe qui facture à la DDFiP77 les heures de ménage renforcé mais aussi et surtout dans un souci de reconnaissance pour le travail réalisé, Solidaires Finances Publiques souhaite la mise en place d'une reconnaissance pécuniaire à l'égard de l'ensemble des personnels Berkani. Ces agents ne doivent pas être les oubliés de la crise et méritent amplement une reconnaissance de la DDFiP77.**

La Direction nous répond que les niveaux d'horaires n'ont pas varié, qu'il y a des tâches en moins. Solidaires Finances Publiques a mis en avant les risques encourus. La Direction comprend notre revendication, mais elle n'a pas la main sur une gratification possible. De plus, à ce stade la DG n'en a pas prévu.

- **Nouveau Réseau de Proximité : Depuis le 16 mars et le début de cette crise sanitaire, la DGFIP démontre son utilité dans l'action publique. Solidaires Finances Publiques combattra plus que jamais les restructurations ainsi que les suppressions d'emplois. La DGFIP n'a vraiment pas besoin d'être perturbée ni fragilisée alors qu'elle aura fort à faire dans la période pour assurer ses missions fiscales, financières et foncières au service des usager·ères, des entreprises, des élu·es locaux et de l'État. Avez-vous de bonnes nouvelles à nous communiquer concernant le NRP, notamment l'arrêt de ces restructurations ?**

La Direction n'a pas eu d'information sur un éventuel gel du NRP. Elle ajoute que les mouvements comptables qui sont sortis tiennent compte du NRP au 1^{er} janvier 2021.

Pourtant Solidaires Finances Publiques a rappelé à la Direction que lors de l'audioconférence avec les organisations syndicales nationales du 29 avril, le DG a confirmé que les projets liés au NRP étaient suspendus et qu'il a admis qu'il devrait y avoir une discussion avant de relancer le processus pour l'examiner à la lumière de la période actuelle.

Une audioconférence des membres du CHSCT aura lieu avant le 12 mai,
à l'ordre du jour : le Protocole de Reprise d'Activité.

**La prochaine audio conférence avec la Direction aura lieu
le jeudi 7 mai à 9h30.**

D'ici là n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse faire remonter toutes vos questions.